



Polangis

« Le ministère de l'Intérieur a décidé de ne pas donner suite à la demande de rattachement du quartier de Polangis à Joinville »

Voici les termes de la décision de l'État, relayant la proposition de M. Prévost, Préfet du Val-de-Marne, qu'il vient de me communiquer officiellement et que je me devais de vous transmettre à mon tour.

Cette nouvelle vient clôturer une procédure engagée par une partie des habitants du quartier Polangis il y a plusieurs années, qui a donné lieu à une longue procédure d'enquête publique et de consultations, où chaque partie a pu s'exprimer.

À deux reprises, le conseil municipal de Champigny-sur-Marne s'était unanimement déclaré contre la modification de nos limites communales, tout comme le conseil départemental du Val-de-Marne. La demande de découpage était venue de l'association « Réunissons Polangis » qui avait recueilli 277 voix sur 355 exprimées (et sur 654 inscrits dans le quartier), lors de la consultation organisée en mai 2018 par le Préfet ; résultat que le maire de Joinville avait décidé de suivre.

La décision du Ministère est sage, et reprend globalement des arguments que la Ville de Champigny avait développés. L'appartenance au même Territoire Paris-Est-Marne-et-Bois qui a repris d'importantes compétences collectives, et les coopérations existant entre les deux communes depuis de longues années, permettent de répondre aux attentes des habitants et procurent de plus grands avantages par rapport aux lourdes difficultés et complications qu'aurait induites un découpage cantonal.

Je prends donc acte et communique cette décision à l'ensemble des Campinois et des Campinoises, tous concernés par l'histoire de notre ville.

Je renouvelle le message qu'avec mon prédécesseur Dominique Adenot nous avons toujours tenu : les riverains du quartier Polangis sont parties intégrantes de notre commune et bénéficient, à part entière, des mêmes attentions, de la même écoute, et des mêmes services publics, que l'ensemble des habitants. C'est l'ensemble des quartiers qui forme notre commune et qui contribuent à notre identité collective, riche et diverse.

La Municipalité continue son travail en direction des Campinois et des Campinoises, ainsi que ses coopérations avec la Ville de Joinville. J'en veux pour preuve les rencontres régulières organisées pour partager nos réflexions sur l'aménagement urbain du périmètre autour de la Fourchette, ainsi que les travaux de voirie et d'assainissement que nous menons avec intelligence et dans la cohérence de nos frontières géographiques.

Je vous assure de la détermination municipale à poursuivre une démarche d'unité et d'intérêt général, au service de toutes et tous.

Enfin, je tiens à remercier chacune et chacun pour la qualité des échanges, la responsabilité et le respect mutuel avec lesquels nous avons su aller au bout de cet épisode de notre histoire communale.

Christian FAUTRÉ, Maire de Champigny-sur-Marne
14, rue Louis-Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne
T : 01 45 16 40 00

→ Si vous souhaitez recevoir cette lettre en version numérique ou rester en contact avec le maire, communiquez votre adresse mail, votre téléphone, et adresse postale à : monsieur-le-maire@mairie-champigny94.fr

